

Décision n° 2024-35 du 4/4/2024

donnant délégation de signature du directeur de la direction territoriale Normandie Centre, ordonnateur secondaire

Le directeur de la direction territoriale Normandie Centre,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu le décret du 31 mars 2022 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2021-63 du 8 juillet 2021 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2024-14 du 30 janvier 2024 portant organisation du Cerema ;

décide

Article 1

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonnancer les dépenses ;
- certifier le service fait.

Article 2

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes.

Article 3

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 3 pour donner les ordres de liquidation relatifs aux :

- relevés d'opérations pour les cartes achats ;
- relevés d'opérations pour les cartes affaires ;
- certificats administratifs de remboursement aux agents de menues dépenses.

Article 4

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour signer les ordres de mission permanents et les ordres de mission ponctuels relatifs à des missions outre-mer et à l'étranger dans des zones classées en vigilance normale ou en vigilance renforcée au sens des préconisations du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Article 5

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

Article 6

La présente décision abroge la décision n° 2024-21 du 8 mars 2024.

Article 7

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Grand-Quevilly, le 04/04/24

Le directeur



Rémy Filali

Annexe 1

- Madame Muriel Cellier, directrice de la direction de l'administration et des finances ;
- Monsieur Yann Cordet, directeur adjoint de la direction de l'administration et des finances ;
- Madame Laurence Dumontier, directrice déléguée au pilotage budgétaire ;
- Madame Sylvie Hanotin, chargée de mission coordination des centres financiers mutualisés ;
- Madame Anne Aeschmann, chargée de mission budget-finances ;
- Madame Malick Homand, responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Yacine Kherachi, responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Fabien Dubertrand, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Victor Gorrel, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Abdelali Hecham, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Mohamed Haigie, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Olivier Beaufiles, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles.

Annexe 2

- Monsieur Arnaud Laubu, directeur-adjoint ;
- Madame Fabienne Castets, secrétaire générale ;
- Monsieur Alexandre Picard, chef du bureau budget logistique.

Pour les demandes d'émissions de titres de recettes

- Monsieur Aurélien Million, directeur du département littoral, aménagement, bâtiment (jusqu'au 30 avril 2024) ;
- Monsieur Mathieu Maupetit, directeur adjoint du département littoral, aménagement, bâtiment ;
- Monsieur François Galland, directeur du département mobilité, sécurité, ouvrages d'art ;
- Madame Peggy Subirats, directrice adjointe du département mobilité, sécurité, ouvrages d'art ;
- Monsieur Sylvain Thuleau, directeur du département géosciences et infrastructures ;
- Monsieur Nicolas Soulacroix, directeur adjoint du département géosciences et infrastructures ;
- Monsieur Hervé Baron, directeur de l'agence de Blois ;
- Monsieur Édouard Durand, directeur adjoint de l'agence de Blois.

Annexe 3

- Monsieur Arnaud Laubu, directeur-adjoint ;
- Madame Fabienne Castets, secrétaire générale.

Annexe 4

- Monsieur Arnaud Laubu, directeur-adjoint ;
- Madame Fabienne Castets, secrétaire générale.

Annexe 5

Au sein du secrétariat général

- Pour le bureau ressources humaines, Madame Florence Grondin et Monsieur Mickaël François ;
- Pour le bureau budget et logistique, Monsieur Alexandre Picard.

Au sein du département littoral aménagement bâtiment

- Pour le département, Monsieur Aurélien Million (jusqu'au 30 avril 2024) et Monsieur Matthieu Maupetit ;
- Pour le groupe territoires, mobilité, environnement, Monsieur Stéphane Jot ;
- Pour le groupe ville, urbanisme, bâtiments, Monsieur Romaric Courtier-Arnoux et Madame Noélie Carretero ;
- Pour le groupe énergie, littoral, Monsieur Pierre Vigné et Monsieur Antonin Gimard.

Au sein du département mobilité, sécurité, ouvrages d'art

- Pour le département, Monsieur François Galland et Madame Peggy Subirats ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Sébastien Defaux et Monsieur Alexandre Brégeon ;
- Pour le groupe sécurité routière et analyse des mobilités, Monsieur Michael Savary et Monsieur Nicolas Dubos ;
- Pour le groupe évaluation en sécurité et exploitation des infrastructures, Madame Peggy Subirats et Monsieur Bertrand Perrier.

Au sein du département géosciences et infrastructures

- Pour le département, Monsieur Sylvain Thuleau et Monsieur Nicolas Soulacroix ;
- Pour le groupe de recherche ENDSUM, Monsieur Cyrille Fauchard et Monsieur Raphaël Antoine ;
- Pour le groupe centre d'expérimentation et de recherche, Madame Karen Varain ;
- Pour le groupe infrastructures, Monsieur Nicolas Soulacroix et Monsieur Franck Talbaut ;
- Pour le groupe géosciences, Madame Stéphanie Detourbe.

Au sein de l'agence de Blois

- Pour l'agence, Monsieur Hervé Baron et Monsieur Édouard Durand ;
- Pour le groupe risques terrestres, nuisances environnementales, Madame Lucile Saussaye et Monsieur Guillaume Litou ;
- Pour le groupe risques inondations, Madame Hélène Barrière et Madame Laura Barreau ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Jean-Loup Michel et Monsieur Roland Treilhou.